

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 14 MAI 2026

MAIRE
INITIALES

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
INITIALES

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Jr Lallement
appuyé par Tom Lapierre

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude autorise la présentation du projet « *Installation d'une station d'hydratation avec ombrage et modernisation des équipements pour le terrain de baseball* » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'Aide Financière aux Infrastructures Récréatives, Sportives et de Plein Air (PAFIRSPA);

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Jude à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de Saint-Jude désigne madame Myriam Fournier, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

2026-05-114

7.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Jacob Raby

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h36.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Je, Annick Corbeil, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du code municipal.

Myriam Fournier,
Directrice générale et
greffière-trésorière

Annick Corbeil,
Maire